

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT**

Objet : Demande de subvention FEAMPA

L'an deux mille vingt-trois, le 4 Mai, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 24 avril 2023

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Kevin LANGLADE, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Patrice ZUBIETTA, ancien artisan
- Grégory DEBORD, filière nautique

Absents excusés :

- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Xavier PARIS
- Sandra PEIGNON- donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Vincent HAUSSEGUY, donne procuration à Patrice ZUBIETTA
- Jean-Pierre PETIT, donne procuration à Kevin LANGLADE
- Dominique POIRIER, donne procuration à Corine CAZADE

La Maison de l'Huître, sur le Port de Larros, a été créée il y a trente ans par des ostréiculteurs qui souhaitent faire connaître leur métier. Propriété de la ville de Gujan-Mestras et gérée par l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT depuis 2007, la Maison de l'Huître du Bassin d'Arcachon accueille chaque année entre 20 000 et 25 000 visiteurs.

Ce musée a pour objectif de présenter la richesse et le caractère exceptionnel de l'activité ostréicole sur le Bassin d'Arcachon, son histoire et l'héritage patrimonial et paysager transmis. Ce site, par la médiation, doit permettre à la fois de partager notre culture maritime et sensibiliser un public le plus large possible aux enjeux de cette filière et plus généralement de « l'économie bleue ».

La scénographie actuelle du musée date de 2007 et il convient aujourd'hui de la repenser dans sa globalité, de l'adapter aux nouveaux enjeux, de même qu'étudier les possibilités d'extension du bâtiment.

Il convient dans un premier temps de faire appel à un cabinet spécialisé pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la création d'une nouvelle scénographie et la possibilité d'agrandissement de la Maison de l'Huître. Cette étude, dont nous estimons le coût à 45 000 € TTC au maximum, est essentielle pour nous permettre de programmer ensuite les phases opérationnelles d'aménagement.

Cette mission d'ingénierie peut bénéficier d'un soutien financier du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine grâce au programme DLAL-FEAMPA du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Ce dispositif vise à promouvoir et accompagner les actions et projets en faveur de l'économie « bleue » durable sur le territoire.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- Approuver cette opération et son budget prévisionnel.
- Autoriser le Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT et son directeur à engager une consultation auprès de cabinets spécialisés pour la réalisation de l'étude de faisabilité scénographique et architecturale de la Maison de l'Huître et engager cette étude à l'automne 2023.
- Autoriser le Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT et son directeur à engager toutes les démarches utiles et nécessaires pour solliciter une subvention au titre du programme DLAL-FEAMPA du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et signer l'ensemble des documents afférents à cette demande.
- Autoriser le Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT et son directeur à engager toutes les démarches utiles et nécessaires pour solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et tout autre collectivité ou organisme susceptibles d'apporter un soutien financier à cette opération, ainsi qu'à signer l'ensemble des documents afférents à ces demandes.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

